

## Une conférence pour penser l'ouverture

«Un jour il y aura, à Lampedusa et à Zouara, dans la région de l'Evros et à Samos, à Las Palmas et à Motril, des monuments commémoratifs portant le nom des victimes de la liberté de mouvement. Nous ne pouvons pas dire à nos petits-enfants que nous ne savions rien», écrit Gabriele del Grande sur son blog «Fortress Europe». C'est ainsi qu'il récolte des informations sur les naufrages d'embarcations transportant des réfugiés en mer Méditerranée. Quelque 20 000 personnes ont péri sur la route de l'Europe ces 25 dernières années. Non, on ne peut pas dire que l'on ne sait rien.

Le mouvement de défense des réfugiés a combattu cette politique de fermeture: la dernière fois, c'était lors de la dixième révision de la loi sur l'asile de ce printemps, quand la possibilité de déposer une demande d'asile auprès d'une ambassade suisse à l'étranger a été supprimée. Notre échec a été plus cuisant que jamais. A la suite du tragique naufrage de Lampedusa où plus de 300 Erythréens ont trouvé la mort, on a enfin commencé à évoquer, aussi en Suisse, une responsabilité partagée de la catastrophe. Certains représentants du camp bourgeois songent à réintroduire au niveau européen les demandes d'asile auprès des ambassades, alors qu'ils viennent tout juste d'éliminer cette possibilité pour la Suisse.

**«La frontière entre l'Europe et le reste du monde ne passe pas seulement quelque part très loin en mer. On peut la voir aussi ici, en Suisse.»**

Mais la frontière entre l'Europe et le reste du monde ne passe pas seulement quelque part très loin en mer. On peut la voir aussi ici, dans les abris de la protection civile, où les requérants d'asile réduits à l'aide d'urgence sont surveillés et infantilisés, dans les établissements de détention en vue du renvoi, où ils se retrouvent parfois attachés et bâillonnés. Qu'on en finisse enfin avec cette politique de ségrégation qui fabrique de l'illégalité!

Simonetta Sommaruga, première socialiste à devenir cheffe du Département fédéral de justice et police, poursuit sa politique d'accélération de la procédure d'asile. Pourtant, la recette technocratique des procédures accélérées tournera court, au plus tard au moment où l'on biffera le droit des requérants cantonnés dans les futurs centres fédéraux à recevoir une assistance judiciaire gratuite. En effet, le Tribunal administratif fédéral (TAF), qui est pourtant censé tenir au



**Solidarité  
sans  
frontières**

**BULLETIN  
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

**NR. 4, DÉCEMBRE 2013**

**WWW.SOSF.CH**



droit, s'est opposé à cette gratuité lors de la procédure de consultation.

Nous devons donc nous attendre à livrer un nouveau combat défensif. Il est d'autant plus important de reprendre l'initiative dans le débat en esquissant ce que pourrait être une politique migratoire à visage humain.

J'aimerais profiter de cette Carte Blanche pour faire un vœu: j'aimerais que les réfugiés et ceux qui les soutiennent et s'impliquent dans des lieux de rencontre partout en Suisse (que ce soit le Café Contact à Sainte-Croix, le Bblackboxx à Bâle, l'Autonome Schule à Zurich, la Solidaritätshaus à Saint-Gall, le collectif «droit de rester» à Berne ou ailleurs encore) se retrouvent dans une conférence. Naturellement, il faudrait aussi faire venir d'Europe et du reste du monde quelques personnes dont les réflexions vont dans le même sens que les nôtres.

Le but ne serait pas de tomber d'accord sur tous les détails quant à la forme à donner à notre politique. Au contraire, il faudrait faire apparaître notre diversité. Et élaborer un programme clair et succinct destiné à ouvrir enfin la Forteresse Europe.

Kaspar Surber est rédacteur à la *Wochezeitung* (WOZ); il s'est rendu là où se montrent les effets de la politique migratoire européenne, notamment à Lampedusa, pour son livre «An Europas Grenze» («Aux frontières de l'Europe»).

**Les photos du présent Bulletin montrent la course de solidarité pour les sans-papiers à Berne. Sur la photo de la couverture: Hilmi Gashi, coprésident de Sosf en action**

**Lampedusa et la «solidarité européenne»** pages 2-3

Europe de gauche en bas (27)

**Le forum de Sosf** page 4

La mauvaise tournure de la politique migratoire suisse

**Réfugié-e-s syrien-ne-s face à l'ODM** pages 5-8

La stratégie incompréhensible de l'asile – Dossier

LA CONSTERNATION HYPOCRITE

# Lampedusa et la «solidarité européenne»

**Avec plus de 500 morts, le mois d'octobre 2013 entrera comme une des périodes les plus noires dans l'histoire déjà sombre de la lutte défensive européenne contre la migration.**

Le 3 octobre, un bateau a sombré au large de Lampedusa après avoir pris feu. 155 réfugié-e-s ont survécu alors que 363 corps ont été retirés des eaux et de l'intérieur de l'épave. Tel a été le bilan annoncé par le journal «Repubblica» le 10 octobre. Or, ce jour là, une deuxième tragédie marine s'est produite à 70 milles de Lampedusa: 206 survivant-e-s, 34 corps repêchés et 160 personnes disparues dans les flots. Les deux bateaux transportaient avant tout des personnes d'origine érythréenne.

Lampedusa se trouve une nouvelle fois au centre des nouvelles – pas pour sa mauvaise situation d'approvisionnement, ni pour le manque d'infrastructures et de formation, dont l'Etat central italien ne se soucie pas, ni non plus à cause du tourisme et de la pêche, de son économie qui bat de l'aile en se situant plus prêt de celle de l'Afrique que de celle de l'Europe. Les photos qui font le tour du monde montrent Lampedusa une fois de plus comme un label de la politique européenne de cloisonnement: des cercueils qui sont apportés sur l'île pour emmener les corps. La misère des survivant-e-s. Les bateaux de la marine et de la garde des finances qui prennent le large après les deux catastrophes pour une «mission militaire et humanitaire» portant le nom «Mare nostrum». Le président des ministres italiens Enrico Letta, qui appelle l'UE à la solidarité – avec qui? Et les représentant-e-s de l'UE qui affectent d'être touché-e-s.

## Carrefour de la politique du cloisonnement

Depuis le début des années 1980, lorsque les Etats de l'UE se sont apprêtés à colmater ensemble leurs frontières extérieures, il y a eu constamment des réfugié-e-s noyé-e-s au large de Lampedusa ou échouant sur l'île. «La solidarité avec les naufragé-e-s allait de soi pour les habitant-e-s de l'île», nous rapporte l'anthropologue Gilles Reckinger.\* Finalement, l'expérience du naufrage fait partie du monde vivant de la société insulaire. «On aide celles et ceux qui subissent ce coup du sort.»

Depuis la fin des années 1990, Lampedusa a été faite carrefour de la lutte défensive contre les réfugié-e-s. Cela a commencé avec la construction d'un premier centre d'accueil de 90 places, mais dont la capacité a été doublée quelques années plus tard. En 2006, un nouveau centre a été bâti avec 800 places en tout. Il a constamment été surpeuplé en 2008, année où plus de 36 000 réfugié-e-s sont arrivé-e-s sur l'île. En 2009, le nombre des arrivant-e-s a rapidement baissé – grâce au traité conclu par l'Italie avec le dictateur Kadhafi et grâce aux «opérations conjointes» en augmentation de l'agence de protection des frontières Frontex. Les itinéraires de fuite en direction de l'Europe se sont alors déplacés – vers l'Atlantique (au large des îles Canaries) et vers l'est (Turquie/Grèce). Le «printemps arabe» a redonné à Lampedusa son rôle de carrefour

**«Depuis le début des années 1980, lorsque les Etats de l'UE se sont apprêtés à colmater ensemble leurs frontières extérieures, il y a eu constamment des réfugié-e-s noyé-e-s au large de Lampedusa ou échouant sur l'île.»**

de la migration. La chute des régimes libyen et tunisien et la fin – provisoire – de leurs services de surveillance des frontières et des côtes sur mandat de l'UE ont rendu possible en 2011 la venue de 53 000 migrant-e-s et réfugié-e-s à Lampedusa – des Tunisien-ne-s, mais aussi des personnes venant de pays du sud saharien qui étaient jusqu'alors retenues dans des camps libyens et/ou qui fuyaient la guerre civile ravageant ce pays. L'UE a réagi comme on pouvait s'y attendre: elle a affirmé que l'Italie était compétente pour les réfugié-e-s selon le règlement Dublin, la «solidarité» européenne consistant alors en une nouvelle grande opération de Frontex.



**Départ groupé, mené par l'équipe Sosf (avec Hilmi Gashi, Moreno Casasola et Balthasar Glättli).**

Et les habitant-e-s de Lampedusa? Les actions étatiques de lutte défensive, le grand centre d'accueil isolé, la constante présence de la marine et de la police, tout cela a dénaturé l'attitude de la population face à la situation des réfugié-e-s et des migrant-e-s. Il ne serait plus possible d'apporter simplement de l'aide. On voit que l'Etat investit beaucoup d'argent dans la politique du cloisonnement mais que, sinon, il ne s'intéresse pas vraiment à l'île: «La critique des gens n'est pas dirigée contre les migrant-e-s», dit Reckinger. «La majorité de la population de l'île est consciente qu'elle vit au milieu de la Méditerranée, qu'elle n'a rien à dire et que les intérêts pris en compte lui sont étrangers et sont étrangers aux réfugié-e-s ou immigrant-e-s.»

## Sauvetage par Frontex?

Lorsque le chef du gouvernement italien Letta, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso et la commis-



saire de l'intérieur Cecilia Malmstroem sont arrivés le 9 octobre à Lampedusa, ils ont été hués par une foule en colère les qualifiant d'«assassins». Toujours est-il que Letta a promis qu'il voulait abroger la «loi Bossi-Fini» votée en 2002 et réprimant aussi bien l'entrée illégale que le soutien apporté – une loi qui menace fâcheusement également les survivant-e-s de la catastrophe de poursuites pénales et qui, depuis son entrée en vigueur, a sans cesse conduit à des procès contre des pêcheurs qui avaient porté secours à des réfugié-e-s en détresse. Dans l'intervalle, le Sénat italien a commencé les travaux de révision.

Barroso a annoncé mettre à la disposition de l'Italie 30 millions d'euros supplémentaires «pour maîtriser l'affluence de réfugié-e-s». Il a déclaré: «le problème de l'un de nos pays, comme maintenant l'Italie, doit être envisagé comme étant un problème de toute l'Europe.» L'agence Frontex consacre deux millions d'euros pour prolonger jusqu'à novembre son opération «Hermès» autour de Lampedusa et de Malte. Depuis un certain temps, elle fait de réels efforts de se vendre elle-même comme une institution humanitariste. Ses actions en Méditerranée et dans l'Atlantique sud n'ont pas seulement servi à la protection des frontières et au refoulement de l'«entrée illégale» mais également à la recherche de bateaux inadapés à la navigation sur mer et au sauvetage de personnes en détresse.

Dans la foulée, le Parlement de l'UE a adopté le 10 octobre à une grande majorité le règlement sur le système de contrôle des frontières Eurosur, que la Suisse devra également reprendre. Ce système doit être alimenté par des informations actuelles données par Frontex et les centres de coordination nationaux affiliés. Et ces informations doivent être recueillies par tous les moyens disponibles: installations radars sur les côtes, systèmes d'information pour la pêche et la navigation maritime, images satellites et prises de vue par des drones. Le Parlement a ajouté une nouvelle phrase dans le règlement, selon laquelle Eurosur doit aussi représenter une «contribution à la garantie de la protection et du sauvetage de migrant-e-s». Voilà.

Enfin, les chefs d'Etats et de gouvernements de l'UE se sont réunis les 24 et 25 octobre et, après quelques paroles de circonstance, ont décidé de continuer comme jusqu'ici. Il faudrait rapidement mettre sur pied Eurosur et renforcer en outre «la collaboration avec les pays de provenance et de transit» - également par une «promotion appropriée du développement de la part de l'UE et par une politique efficace de rapatriement». En outre, il s'agirait de développer encore la «lutte

contre les passeurs et contre la traite d'êtres humains». C'est ainsi que sont formulées les conclusions. Il n'y aurait point besoin de «modifications qualitatives» selon la chancelière allemande Angela Merkel. Enfin, l'UE a confirmé il y a quelques mois seulement le système Dublin avec quelques petites modifications. Enrico Letta a gentiment remercié ses collègues de leur solidarité.

Octobre est passé. Les tragédies au large de Lampedusa disparaissent des nouvelles. ☹️  
(Bu)

\*Reckinger a publié il y a quelques mois son étude sur Lampedusa: «Lampedusa. Begegnungen zwischen Europa und Afrika», Wuppertal 2013, CHF 28,40; voir la présentation dans le Bulletin 3/2013

## LETTRE À LAMPEDUSA

Chère Giusi Nicolini, chères et chers habitant.e.s de Lampedusa, Accablé.e.s par le nombre de personnes qui meurent en Méditerranée, face aux drames trop nombreux qui frappent Lampedusa, face à la détresse humaine des migrant-e-s qui cherchent à atteindre l'Europe, nous vous écrivons pour vous faire part de notre solidarité, à vous qui êtes en première ligne de l'accueil des migrant.e.s. Nous aimerions ici vous envoyer nos sincères condoléances pour tous les morts que Lampedusa accueille. Nous souffrons avec vous de cette situation. Ce sont nos frères et nos soeurs, nos enfants et nos parents qui périssent chaque jour durant la traversée. Nous savons combien la situation est difficile pour vous et les habitant-e-s de Lampedusa, et nous vous sommes reconnaissant.e.s d'être là pour y faire face. Nous sommes en deuil, mais nous ne baissons pas les bras et devons continuer à affirmer notre solidarité et notre détermination à faire changer cette situation d'injustice, dont, en tant que Européen.ne.s, nous nous sentons responsables. Nous appelons notre gouvernement à abroger l'accord Dublin et à cesser immédiatement de renvoyer des migrant.e.s en Italie, où les structures d'accueil sont bondées. Nous sommes écoeuré.e.s par l'hypocrisie qui consiste à décréter des jours de deuil tout en renforçant la surveillance des frontières, à pointer du doigt les passeurs sans remettre en question les rapports de domination entre l'Europe et l'Afrique. On ne peut à la fois criminaliser l'aide apportée aux naufragé.e.s et compatir sincèrement au sort des victimes. Nous rejetons toute forme de répression et de surveillance supplémentaires de l'espace méditerranéen, et souhaitons que les personnes qui fuient la misère, la violence et la guerre puissent parvenir en Europe de manière sûre pour y recevoir l'asile. L'Europe entière a le devoir d'accueillir dignement toute personne qui lui demande refuge, et il est temps que les politiques migratoires européennes, italienne et suisse comprises, changent. Nous espérons que Lampedusa ne soit plus le symbole du désespoir, mais devienne celui de l'humanité et marque un changement radical dans la manière de concevoir l'Europe et la migration. Une nouvelle Europe, accueillante et humaine, peut commencer à Lampedusa. Nous vous envoyons, chère Giusi Nicolini, chères et chers habitant-e-s de Lampedusa, nos sincères sentiments de solidarité, Solidarité sans frontières

Solidarité sans frontières

## FAITES UN DON POUR LAMPEDUSA!

Solidarité sans frontières souhaite de soutenir le grand travail humanitaire de la population de Lampedusa avec un soutien financier. Aidez-nous en recoltant des fonds pour ce soutien et faites un don avec la remarque «Lampedusa» sur le compte de SOSF, merci!

FACE AUX RÉFORMES DE L'ASILE

# Un forum pour agir et réfléchir

**Un activisme législatif souffle sur la politique migratoire suisse. Mais loin de renforcer la protection des réfugié.e.s, cette accélération aboutit à une politique de plus en plus répressive.**

Ce processus porte atteinte aux droits fondamentaux, et la démocratie directe se mue en arme contre l'Etat de droit. Le référendum du 9 juin 2013 en a été une nouvelle preuve, s'il en était besoin. L'acceptation du projet Sommaruga de réforme de l'asile, y compris par des personnes se revendiquant de gauche, est extrêmement préoccupante. Elle ouvre une voie royale à l'Office fédéral des migrations pour continuer sa politique d'apartheid: l'interdiction de périmètre autour des écoles et des piscines, l'enfermement sous terre pour les réfugié.e.s va à l'encontre directe d'une société ouverte, telle que nous la rêvons. Cette situation touche non seulement les migrant.e.s mais aussi toutes les personnes qui s'engagent pour une Suisse solidaire et ouverte.

Mais comment répondre à cette évolution?

Il est plus que jamais nécessaire de nous réunir pour partager nos préoccupations, nos réflexions et articuler nos luttes locales. SOSF peut jouer un rôle de liaison pour les acteurs présents sur le terrain et entend à l'avenir continuer ce travail. C'est pourquoi nous avons organisé le 28 septembre dernier à Berne un forum auquel ont participé près de 50 personnes.

## L'asile au coeur des discussions

Cette première édition a été dominée par la question de l'asile, en raison des révisions de la LASI depuis 2006, que Balthasar Glättli a expliquées point à point. Le Conseiller national et membre du comité de SOSF est revenu sur les discussions qui ont eu lieu au Parlement. Pour beaucoup de parlementaires, ces réformes sont tout simplement trop pointues et peu maîtrisent le dossier. Malheureusement le fait que ce soit une Conseillère fédérale socialiste qui mène la réforme incite un grand nombre de député.e.s à la suivre.

Une importance particulière a aussi été donnée à la question des centres pour réfugié.e.s, centres qu'Heiner Busch, collaborateur à SOSF, a décrits, avec toutes les craintes que cela soulève quant aux conditions de vie qui seront celles des migrant.e.s à l'intérieur. Des centres pour récalcitrant.e.s aux centres fédéraux d'enregistrement, les nouveautés ont de quoi inquiéter les défenseurs des droits fondamentaux.

Ces questions sont actuellement d'une brûlante actualité, mais il nous appartient d'élargir notre focale sur la migration en général et les droits fondamentaux. Comme l'a remarqué Karine Povlakic, juriste au Service d'aide juridique aux exilé.e.s à Lausanne, les nouvelles dispositions de la LASI sont une atteinte directe à

l'Etat de droit et le transforment en Etat d'exception, dans lequel l'administration décide des lois et les applique, en violation complète des droits fondamentaux et, partant, de la démocratie – quand bien même la démarche est cautionnée dans les urnes.

Christophe Tafelmacher, avocat et membre du comité de SOSF, a illustré ce propos par la récente loi sur l'expulsion des criminels étrangers qui, en introduisant une clause de systématisme, est une porte grande ouverte au démantèlement des droits fondamentaux.


Toutes ces interventions sont consultables sur [www.sosf.ch](http://www.sosf.ch).

## Agir ou réagir?

Les changements législatifs concernant les étrangers en Suisse sont si rapides qu'il peut être difficile d'en avoir une vue précise. Il est pourtant nécessaire de prendre le temps de la réflexion pour articuler ensuite des luttes concrètes sur le terrain. Il convient également de ne pas perdre de vue la globalité dans laquelle s'inscrivent les réalités cantonales, à la fois dans un contexte national et international. C'est pourquoi il faut que les militant.e.s des diverses régions se retrouvent régulièrement et échangent leurs expériences, leurs idées et leurs espoirs.

La seconde partie du forum a ainsi été l'occasion de dresser un tableau très vivant des solidarités locales et des idées de luttes. Certaines sont nouvelles, d'autres ont déjà fait leurs preuves. Pensons ainsi aux actions de solidarité de base, qui permettent une solidarité au quotidien (des cafés contact pour casser l'isolement des réfugié.e.s, échange de bons d'achat, etc.); aux actions de désobéissance civile, qui dépendent fortement des contextes locaux (occupations, refuges, sit-in ou grève); et aux activités de réflexion et de formation (écoles autonomes, etc.). Ce ne sont donc pas les idées qui manquent aux milieux de défense des étrangers.

## Quel bilan tirer du forum?

Par ce forum, SOSF voulait donner l'opportunité aux militant.e.s de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences. Les premiers jalons ont été posés. Il faut maintenant que ces bonnes idées se concrétisent et nous vous invitons le 1er mars pour faire le point sur l'avancée des projets. Nous espérons que d'ici là chaque collectif s'en empare et continue ses luttes. SOSF veut continuer à offrir un cadre pour se réunir et échanger, comme ce premier forum l'a fait. 

Pauline Milani, Co-Présidente de SOSF

## Des nuits au froid pour des papiers

**Du 9 au 20 septembre, près de 200 requérants d'asile syriens ont mené une action de protestation devant le siège de l'Office fédéral des migrations (ODM)**

Soudain, ils étaient là: 200 requérants d'asile syriens, femmes, hommes et enfants. Ils étaient venus à Berne des quatre coins de la Suisse, de Genève à Coire, en passant par la Thurgovie. Avant cette action, ils ne se connaissaient pas, ils s'étaient mobilisés et organisés par le biais de «facebook». Ce qui les réunissait, c'était leur but: obtenir que leur demande d'asile soit enfin traitée, dans l'espoir de recevoir un permis de séjour durable. Pour atteindre leur objectif, ils étaient prêts à rester sur place aussi longtemps qu'il le faudrait. Et c'est ce qu'ils ont fait.

### Douze jours de campement, mais trop peu de solidarité

Leur décision d'établir un campement à l'arrêt de tram de Wabern, devant les locaux de l'ODM, a vite posé aux manifestants de sérieux problèmes matériels. Ils n'avaient en effet ni couvertures, ni matelas, ni bâches pour se protéger des pluies violentes qui les ont arrosés pendant plusieurs jours, dès la première nuit passée sur place. L'aide est donc venue de petites organisations appuyant les manifestants, de personnes acquises à la cause et de voisins immédiats, des habitants de Wabern qui se sont solidarisés avec eux: tentes, couvertures, vêtements pour les enfants et nourriture pour tout le monde. En un rien de temps, ces sympathisants se sont retrouvés sur place et ont fait tout ce qu'ils pouvaient.

Les efforts fournis par ces personnes ne doivent pourtant pas faire illusion: dans l'ensemble, les protestataires n'ont pas pu compter sur beaucoup de soutien. On a attendu longtemps, et presque en vain, que les Églises et les œuvres d'entraide s'engagent, notamment par leur appui officiel et politique. En fin de compte, l'aide attendue de ce côté n'est venue que de quelques représentants de l'EPER et de la paroisse de Wabern, rejoints, après quelques hésitations, par la Croix-Rouge suisse. Les grandes associations et ONG et les partis politiques se sont fait tirer l'oreille. Beat Meiner, secrétaire général de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), a même commencé par conseiller aux manifestants de mettre fin à l'occupation le plus vite possible, estimant que, dans le cas contraire, l'opinion publique risquait de rejeter le mouvement et d'être moins disposée à aider les réfugiés syriens (Der Bund, 13.09.2013). Même les partis



**Solidarité sans frontières**

**DOSSIER 4 – 2013  
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

**DÉCEMBRE 2013**

**LA STRATÉGIE  
INCOMPRÉHENSIBLE DE L'ASILE**



**augenauf Berne après la course.**

de gauche n'ont pas voulu se solidariser avec les protestataires, ni intervenir officiellement auprès des autorités pour qu'elles acceptent leurs revendications. En somme, autant ce mouvement de protestation était légitime, autant les grandes organisations et les partis se sont montrés procéduriers et peu empressés à apporter leur soutien.

### Négociations et grève de la faim

L'ODM ne pouvait pas ignorer un campement de protestation installé juste devant sa porte. Les autorités ont donc cherché à entrer en contact avec les réfugiés. Mais le dialogue s'est avéré difficile: alors que les manifestants voulaient voir leurs revendications satisfaites, l'ODM tenait surtout à ce que le mouvement de protestation se termine le plus tôt possible. Les deux premiers entretiens n'ont abouti à rien et l'ODM commençait à avoir les nerfs à fleur de peau. Comment, en effet, après tout le bruit fait autour de l'accélération de la procédure d'asile et dans le contexte de la situation catastrophique de la Syrie, l'ODM aurait-il pu

justifier le fait qu'en Suisse les requérants d'asile syriens attendent parfois des années avant de recevoir une décision?

Après une semaine, certains des protestataires ont entamé une grève de la faim, ce qui a encore tendu la situation. L'ODM s'est alors



**Dossier du  
Bulletin 4 – 2013**

**Solidarité sans frontières  
Schwanengasse 9  
3011 Bern  
www.sosf.ch**

**sekretariat@sosf.ch  
Fon 031 311 07 70  
Fax 031 312 40 45**

**PC 30-13574-6**



rendu compte que l'intégrité physique des manifestants était désormais en jeu. Lors d'une réunion de crise à laquelle participaient des représentants d'ONG, le directeur de l'ODM, Mario Gattiker a déclaré: «Personne ne mourra sur cette place». C'est dans ces circonstances alarmantes que des négociations se sont ouvertes pour tenter de trouver une proposition qui puisse amener les manifestants à mettre fin à leur mouvement. L'ODM voulait avant tout éviter de faire officiellement des concessions. Le secrétaire général du Département fédéral de justice et police (DFJP), Matthias Ramsauer, avait en effet déclaré: «Nous ne pouvons pas céder au chantage.»

**«Le discours de «l'accélération de la procédure» qui domine la politique de l'asile de ces dernières années se révèle également être une farce. En effet, l'accélération s'applique en premier lieu à la rapidité du rejet et de l'expulsion des cas sans perspectives.»**

#### Exiger la justice, ce n'est pas faire du chantage

Un jour plus tard, à la surprise générale, l'ODM a organisé une nouvelle réunion, à laquelle ont pris part cinq des protestataires ainsi que Mario Gattiker, directeur de l'ODM, Beat Meiner, secrétaire général de l'OSAR et un interprète. Après des heures de discussion, les délégués des réfugiés sont revenus annoncer le résultat de la négociation à leurs compagnons. L'ODM s'engageait à traiter d'ici la fin de l'année 2013 toutes les demandes d'asile que des Syriens avaient déposées jusqu'au 31 décembre 2010, les autres dossiers devant être traités avant la fin décembre 2014. En outre, l'ODM acceptait de traiter d'ici la fin de l'année 2013 toutes les demandes d'asile des personnes ayant participé au campement, indépendamment de la date du dépôt de leur requête. L'annonce de cet accord a soulevé l'enthousiasme des protestataires, qui ont aussitôt démonté leur campement. Les réfugiés ne disposent cependant pas d'une version écrite de l'accord; dans la presse, l'ODM et Beat Meiner en ont parlé comme d'un «accord de confiance». L'ODM a démenti avoir promis un traitement de faveur aux protestataires. Chacun d'entre eux devrait pourtant recevoir de

l'ODM une lettre l'invitant à déposer une requête motivée de traitement accéléré de son dossier. Quant à savoir si ces requêtes recevront une réponse positive, c'est encore une question en suspens au moment du bouclage du présent Bulletin. Mais une chose est d'ores et déjà claire: il vaut la peine de protester contre une injustice manifeste.



(Ca)

PROTESTATION CONTRE UNE STRATÉGIE INCOMPRÉHENSIBLE EN MATIÈRE D'ASILE

### «Nous sommes ici pour exiger une réponse»

**Un traitement rapide de leurs demandes d'asile et une autorisation de séjour stable – telles étaient les revendications des réfugié-e-s syrien-ne-s ayant persévéré douze jours devant l'ODM. A juste titre.**

En mars 2011, quelques élèves de Daara, ville du sud de la Syrie, ont sprayé des slogans contre le gouvernement de Bashar el-Assad. Leur arrestation et la torture dont ils ont fait l'objet de la part du service secret ont été le signal de départ d'une résistance pacifique mais bruyante qui s'est vite étendue dans tout le pays. Les répressions par le régime et la militarisation du conflit progressant rapidement depuis l'été 2011 ont contraint toujours plus de

personnes à quitter le pays. En août 2013, l'UNICEF chiffrait le nombre des réfugié-e-s à 2,6 millions. La plupart sont allés en Turquie, au Liban et en Egypte. Seule une infime partie a réussi à gagner l'Europe.

Déjà avant le début du soulèvement, il y avait des Syrien-ne-s qui avaient fui en Suisse. Pour la seule année 2010, l'ODM avait enregistré 469 demandes d'asile. Celles et ceux qui se sont réuni-e-s le soir du 9 septembre devant l'ODM provenaient en grande partie de la zone kurde de la Syrie et avaient participé sur place à des manifestations. Ils et elles vivent dans des centres de réfugiés ou des appartements. Sans séjour stable, ils et elles n'ont guère accès au marché du travail et vivent dans l'incertitude sur leur avenir. En même temps, le conflit prend de l'ampleur en Syrie. Une issue n'est pas en vue, le pays est détruit et un retour n'est pas pensable. «Nous sommes venus comme réfugié-e-s en Suisse. Beaucoup d'entre nous attendent maintenant depuis des années une décision sur l'asile. Pourtant, nous ne recevons pas de réponse», disait Esam el-Omer, un des protestataires, à la radio locale bernoise RABE. «Nous pensons que nous pourrions être reconnus comme réfugié-e-s selon les lois suisses. Nous sommes ici pour exiger une réponse.»

#### Cynisme dans le choix des priorités de la part des autorités

Avec leurs revendications claires, les protestataires ont démasqué le caractère tendancieux du choix des priorités de la part des autorités: à fin septembre, il y avait 1 943 demandes d'asile de réfugié-e-s syrien-ne-s pendantes à l'ODM. Mais bien que leur reconnaissance ou



L'Alliance verte et sociale bernoise (équipe victorieuse) au départ.

## MESURES DE L'ODM DANS LE CAS SYRIEN

En juin 2011, trois mois après le début des manifestations massives contre le régime du dirigeant Assad, l'ODM a stoppé les renvois vers la Syrie. A cette date, 700 demandes d'asile de requérant-e-s syrien-ne-s étaient pendantes en première instance. Le 24 août 2012 – alors que la guerre civile régnait déjà depuis des mois en Syrie – Mario Gattiker, directeur de l'ODM, a déclaré dans le «Tagesanzeiger»: «c'est consciemment que nous ne traitons actuellement pas les demande d'asile d'origine syrienne et que nous attendons de voir ce qui se passe dans le pays car nous ne pouvons actuellement pas renvoyer sans autre les personnes en question.» Les dossiers syriens en suspens avait alors déjà atteint le nombre de 1 300 et sont passés à 1 665 à la fin de l'année – d'une part, parce que davantage de Syrien-ne-s ont réussi à gagner la Suisse et, d'autre part, parce que l'ODM a laissé les demandes d'asile en plan.

En septembre 2012, l'office a annoncé la prise en charge d'un premier contingent de 36 Syrien-ne-s ayant fui au Liban et ayant été reconnu-e-s par le HCR. En mars 2013, a suivi un deuxième groupe de 37 personnes. Enfin le 4 septembre 2013, le

DFJP a fait savoir qu'au cours des trois années à venir, 500 réfugié-e-s contingenté-e-s en tout seraient admis-es, en priorité celles et ceux venant directement de Syrie en raison de la «situation humanitaire désastreuse».

En même temps, l'ODM a édicté une directive qui devrait permettre un regroupement familial non bureaucratique: devraient en profiter les proches des Syrien-ne-s vivant en Suisse avec un permis B ou C ou déjà naturalisés – et non seulement les conjoints et les enfants, mais aussi les parents, les grands-parents et les petits-enfants et les frères et soeurs ainsi que leurs conjoints et enfants. Ces personnes devraient obtenir un visa de 90 jours sans devoir remplir les conditions habituelles et soit déposer une demande d'asile soit être admis à titre provisoire à l'expiration du délai de trois mois. Au 15 octobre, 850 personnes avaient obtenu un tel visa humanitaire.

A mi-septembre 2013, au moment du camp de protestation devant l'ODM, il y avait environ 1 900 demandes d'asile de réfugié-e-s syrien-ne-s pendantes en première instance.

(Bu)

au moins leur admission provisoire soit inéluctable, les autorités se laissent du temps. Leur priorité se porte au contraire sur les demandes d'asile de requérant-e-s de pays comme le Nigeria, la Tunisie, les Etats des Balkans et les cas Dublin. Autrement dit, des demandes d'asile dont, selon une forte vraisemblance, l'issue sera négative, et des requérant-e-s qui devront quitter la Suisse le plus vite possible. Les réfugié-e-s qui peuvent compter sur une décision positive doivent au contraire attendre longtemps que leurs demandes soient traitées.

Dans ce contexte, le discours de l'«accélération de la procédure» qui domine la politique de l'asile de ces dernières années se révèle également être une farce. En effet, l'accélération s'applique en premier lieu à la rapidité du rejet et de l'expulsion des «cas sans perspectives» et non pas à celle de l'admission et de la sécurité de vie de celles et ceux qui, comme les réfugié-e-s syrien-ne-s, ne peuvent pas être renvoyé-e-s. Ils et elles doivent souvent persévérer des années dans un «état de suspension», comme l'exprime Esam el-Omer.

Il y a un autre coup paradoxal et presque cynique dans le camp des autorités face aux requérant-e-s d'asile syrien-ne-s. Le DFJP a certes édicté en septembre 2013 une directive qui facilite le regroupement familial pour les

Syrien-ne-s dont les proches vivent en Suisse avec un permis B ou C ou ont été naturalisés. Même les grands-parents, les petits-enfants et les frères et soeurs des Syrien-ne-s vivant ici devraient pouvoir recevoir un visa d'entrée et ensuite déposer une demande d'asile en Suisse. C'est une bonne chose. Toutefois, les réfugié-e-s syrien-ne-s qui sont déjà en Suisse et dont la demande d'asile n'a pas encore été traitée – notamment tou-te-s celles et ceux qui ont protesté devant l'ODM – sont laissé-e-s à l'écart de ces mesures.

### Une protestation réussie

Lorsque, le 22 septembre 2013, les délégué-e-s des protestataires sont sorti-e-s du bâtiment de l'ODM après de nouvelles négociations et ont annoncé à leurs camarades de lutte l'issue positive de l'entretien, il y a eu des éclats de joie. L'ODM aurait promis de traiter d'ici à la fin de l'année toutes les demandes d'asile des réfugié-e-s protestataires et de tou-te-s les réfugié-e-s syrien-ne-s arrivé-e-s en Suisse jusqu'à fin 2010. Tou-te-s les autres réfugié-e-s syrien-ne-s devraient recevoir une réponse d'ici à fin 2014. «Nous avons réussi», s'est exclamé Esam el-Omer. Reste à espérer que l'ODM tienne ses engagements oraux.

La protestation et ses si légitimes revendications ont démasqué les aspects hautement

problématiques de la manière d'agir voulue par la politique migratoire suisse. Elles montrent qu'il vaut la peine de lutter: ouvertement, clairement et en confrontation directe avec les autorités.



(Wi)

UN POINT DE VUE INTERNE DE LA PROTESTATION ET DES NÉGOCIATIONS

## «Que pouvons-nous faire avec un permis N? Rien»

**Esam el-Omer a co-organisé les protestations des réfugié-e-s syrien-ne-s devant l'office fédéral des migrations. Nous l'avons interrogé sur son expérience.**

**Le 9 septembre 2013, vous vous êtes rendu-e-s devant l'office fédéral des migrations.**

**Quels étaient les buts de votre protestation?**

Esam el-Omer: Nous sommes des Syrien-ne-s venu-e-s en Suisse il y a un, deux ou même parfois 5 ans et nous n'avons toujours pas d'autorisations de séjour. Nous avons tous et toutes déposé une demande d'asile et n'avons jamais reçu de réponse de l'office fédéral des migrations. Tout le monde connaît la situation qui règne dans mon pays. Chaque jour, des centaines de personnes meurent en Syrie. Le jour où les armes chimiques ont été utilisées, plus de 700 personnes ont été tuées. Nous ne pouvons pas retourner dans notre pays. Toute personne qui reste en Syrie devient assassin ou se fait assassiner. Nous voulons enfin une autorisation de séjour. Que pouvons-nous faire avec un permis N? Rien. Nous ne pouvons pas soutenir nos familles restées en Syrie. Nous ne pouvons être d'aucun soutien pour personne ici. Nous ne trouvons pas de travail. Dans les centres où nous vivons avec des réfugiés du monde entier, nous n'apprenons pas bien l'allemand. Et quand on vit à sept ou huit dans la même chambre, c'est un grand stress et ça tue. Nous voulons travailler pour nous assumer nous-mêmes et pouvoir aider nos familles en Syrie.

**Depuis combien de temps es-tu en Suisse?**

Je suis arrivé en Suisse en 2011, ça fait donc bien deux ans. Moi non plus, je n'ai aucune réponse de l'ODM. C'est pourquoi, je n'ai pas de travail, pas d'argent, pas d'occupation, rien. En fait, je suis tailleur. J'avais un com-





merce en Syrie. Je vendais des vêtements et bien d'autres choses. J'avais ainsi chaque jour des contacts avec toute sorte de gens et je gagnais de l'argent. Ici, je n'ai ni argent ni travail.

### Cela explique votre revendication d'une autorisation. Comment vous êtes-vous organisés pour aller présenter cette revendication à l'ODM?

Je n'ai pas été le seul organisateur, nous étions plusieurs. Beaucoup de personnes me connaissaient parce que, déjà en Syrie, j'avais organisé des manifestations contre le régime d'Assad. C'est pour ça que la police me recherchait et que j'ai dû fuir. Les gens connaissent aussi ma famille car mon père a fait trois ans de prison comme opposant au régime. Les réfugié-e-s syrien-ne-s, et aussi les familles, qui sont maintenant en Suisse, me font confiance. Ils et elles savaient que je n'agirais pas seulement dans mon propre intérêt mais que je parlerais pour tous. Nous nous sommes organisés avant tout par Internet. J'ai su au fil des jours environ combien de personnes viendraient manifester devant l'ODM. Quand le nombre a été suffisant, nous avons lancé la manif.

### Vous avez eu trois entretiens avec des représentant-e-s de l'ODM. Tu y as assisté chaque fois comme délégué. Comment se sont déroulées les négociations?

Le premier entretien a duré environ une heure. Ils nous ont dit que nous devions nous en aller et que nous ne pouvions pas rester

devant l'ODM. Ils étaient très polis. Lors de ce premier entretien, ils nous ont assurés que tous/toutes les réfugié-e-s syrien-ne-s arrivé-e-s en Suisse avant 2009 recevraient une réponse d'ici à la fin de l'année au sujet de leur demande d'asile. J'ai transmis cette offre à mes camarades devant l'ODM. Pour moi-même, il était clair que l'offre n'était pas suffisante. Nous voulons que toutes les demandes d'asile soient traitées avant la fin de l'année. Je voulais continuer la lutte non seulement parce que j'étais arrivé en Suisse seulement en 2011. Mais il y avait plus: bien des pays autour de la Suisse ont accordé une autorisation de séjour aux réfugié-e-s syrien-ne-s. L'Allemagne leur répond en l'espace de quelques semaines, la Suède aussi, le Danemark aussi. Pourquoi la Suisse ne peut-elle pas le faire?

En même temps, les choses étaient claires pour moi: si tou-te-s les participant-e-s décidaient de mettre fin à la protestation, je m'en irais moi aussi; mais si deux ou trois d'entre eux/elles voulaient la poursuivre, je serais le quatrième. Tou-te-s sont resté-e-s malgré la pluie. C'était dur. Au début, nous n'avions qu'une dizaine de couvertures en laine avec nous. La première nuit, nous avons enveloppé les enfants dans les couvertures. Nous nous sommes couché-e-s sous l'avant-toit. Les femmes et les enfants ont essayé de dormir alors que nous autres sommes restés éveillés. Déjà au cours de la première nuit, un jeune homme est venu nous offrir de l'aide. Le lendemain, d'autres personnes sont venues. Nous avons peu à peu reçu des tentes, des couvertures, des matelas et des palettes contre le sol mouillé.

### Vous êtes donc resté-e-s? Et ensuite, il y a eu une deuxième négociation?


Exact. Le deuxième entretien a eu lieu après une semaine. Nous étions trois hommes et deux femmes à discuter avec l'ODM. Ils ont étendu leur offre dans la mesure où les réfugié-e-s syrien-ne-s arrivé-e-s en Suisse avant 2010 recevraient une réponse à leur demande d'asile d'ici la fin de l'année. Pour nous, les choses étaient claires: l'offre était à nouveau insuffisante et nous allions rester.

Le troisième entretien a eu lieu après douze jours. Il a duré plus de cinq heures. Beat Meiner, chef de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés y a participé. Il nous a expliqué que sa présence était une garantie pour tout ce qui serait discuté et convenu. L'offre a alors été la suivante: toutes les demandes d'asile de réfugié-e-s syrien-nes arrivé-e-s en Suisse avant 2010 seront traitées avant la fin de l'année. Toutes celles de réfugié-e-s syrien-ne-s arrivé-e-s en 2011, jusqu'à fin juin 2014 et toutes les plus récentes jusqu'à fin 2014. A nous qui protestons devant l'ODM, une lettre, avec un formulaire, nous sera envoyée dans les deux semaines. Nous devons remplir le formulaire et ils traiteront nos cas avant la fin de l'année.

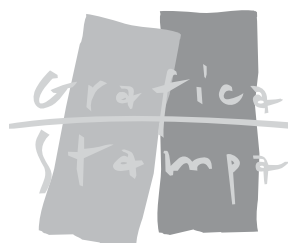


On a couru avec des pancartes,...

### As-tu reçu cette lettre?

Non, malheureusement pas. Pour autant que je sache, jusqu'à maintenant seules 35 personnes sur 120 ont reçu une telle lettre. Et c'est déjà presque fin octobre. Je n'ai donc pas vu la lettre et ne connais pas non plus exactement son contenu. La plupart attendent toujours cette lettre. J'espère vivement que tou-t-e-s la recevront. 

## ANNONCE



spescha e grünenfelder  
cumposiziun creaziun squetsch

städtlistrasse 18 • 7130 gliion/ilanz  
tel. 081 925 20 44 • fax 081 925 30 63  
www.spegu.ch • info@spegu.ch



DROIT DE VOTE DES ÉTRANGÈRES ET DES ÉTRANGERS À ZURICH

## Un attrape-mouches

Le dernier essai zurichois de faire participer davantage les étrangères et les étrangers à la

vie politique remontait à des années en arrière. En 1993, l'initiative populaire pour un droit de vote des étrangères et étrangers facultatif au niveau communal n'avait obtenu que 25% de suffrages favorables. Une nouvelle tentative, lancée par Second@s Plus, a nette-

ment échoué aussi. Seul l'arrondissement municipal de la ville de Zurich 4/5 de tendance gauche alternative a accepté le 22 septembre l'initiative Pour plus de démocratie – malgré le soutien du PS, des Verts, du GIP, de l'AL et du CSP. Au niveau de tout le canton de Zurich, le 24,98% des voix en faveur de l'initiative a été un score même inférieur au résultat d'il y a vingt ans.

Pourtant, les initié-e-s avaient présenté une proposition extrêmement modeste: comme en 1993, ils ne demandaient l'introduction que facultative des droits politiques pour les étrangères et les étrangers au niveau communal (élections et votations). C'est dire que chaque commune aurait dû encore une fois voter individuellement sur la question. En outre, le droit d'élire et de voter n'aurait pu être accordé qu'aux étrangères et étrangers vivant en Suisse depuis plus de dix ans et dans la commune depuis au moins trois ans consécutifs. Et ces personnes auraient dû en sus présenter encore une demande individuelle auprès de la commune.

La leçon de la débâcle: les gens qui font prudemment des courbettes dans la lutte pour des droits bien fondés comme le droit de tous les habitant-e-s de participer à la vie politique et qui délaient leurs propres intérêts presque jusqu'à les défigurer ne sont pas récompensés par une forte approbation. Au contraire: de telles propositions peuvent finalement ne pas vraiment enthousiasmer même les personnes qui leur sont en principe favorables.

Balthasar Glättli



...des costumes et le t-shirt de circonstance.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

## L'EXIL: SOLIDARITÉ ET RÉFLEXION COLLECTIVE

Le Programme du Collège international de Philosophie (CIPH) Exil, création philosophique et politique mène une réflexion philosophique critique sur l'exil en articulant résistance, action, réflexion collective et solidarité internationale. Les activités, gratuites, sont ouvertes à toute personne intéressée. Militant-e-s et intellectuel-le-s sont invité-e-s à se rencontrer pour élaborer une réflexion collective autour de la migration et de la solidarité.

Après avoir mené des colloques à Genève, Lausanne, puis en 2012 au Chili, le programme se tourne vers la Turquie. Du 8 au 11 mai 2014 auront lieu rencontres et conférences entre universitaires et membres de la société civile pour débattre de la violence et de la civilité et faire un lien entre les luttes sociales sur le terrain et les réflexions académiques. Une session décentralisée sera organisée à Genève.

Vous pouvez participer, à Istanbul ou à distance, en lisant le livre *Violence et civilité* (2010) d'Etienne Balibar, philosophe qui sera présent à Istanbul. Très engagé en faveur des droits des immigrés et sans papiers, Balibar défend un droit de cité pour les étrangers en Europe. Pour participer au réseau de lecture, contactez le groupe de coordination à Lausanne (coordination.istanbul@gmail.com) Il n'y a pas besoin d'une formation philosophique particulière pour participer, mais simplement l'envie de relier vos expériences personnelles avec une réflexion plus large sur la violence, l'Etat, la civilité. Informations relatives au colloque et matériaux divers sur le site [exil-ciph.com](http://exil-ciph.com).

Quelques publications utiles:

- Veloso T., Carillo E., Hernandez E., *Les murs du silence. Récit de trois femmes chiliennes. Violence, identité, mémoire* (2013).
- Caloz-Tschopp M.-Cl., Veloso T., (dir.), *Penser les métamorphoses de la politique, de la violence et de la guerre avec Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu, Paola Tabet, féministes matérialistes* (2013).
- Caloz-Tschopp M.-Cl., De Coulon G., Tafelmacher Ch., *Une philosophie générale d'ouverture à un seul monde (One World). Démocratiser la démocratie. Commun, Migration, Egalité*, (2011). En français, allemand, italien, téléchargeable sur Internet: [exil-ciph.com](http://exil-ciph.com)

Marie-Claire Caloz-Tschopp, Genève

LA REPRÉSENTATION JURIDIQUE DANS LA PHASE DE TEST

## Diktat de l'ODM?

Le 6 novembre, l'office fédéral des migrations (ODM) a fait savoir qu'une communauté de soumissionnaires, sous la conduite de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), a reçu le mandat de la représentation juridique dans le futur centre pilote de Zurich. Avant l'adjudication, plusieurs points semblaient étranges et en particulier le suivant qui figurait dans l'appel d'offres du 19 juillet et qui ne manquait pas d'éveiller l'attention:

«A la demande de l'adjudicateur (l'ODM, ndlr), le soumissionnaire (maintenant l'OSAR, ndlr) est disposé à remplacer les collaborateurs mandatés selon les modalités suivantes: si l'adjudicateur constate un écart entre la prestation d'un collaborateur et les exigences et critères définis dans le cahier des charges et ses annexes, il le signale par écrit

## EN BREF



au soumissionnaire en l'invitant à prendre position sur la question. L'adjudicateur décide ensuite si le soumissionnaire doit être tenu de remplacer, dans un délai de deux semaines, la ou les personnes concernées par des collaborateurs répondant au profil d'exigences...»

Dans le débat politique, la droite, en particulier les conseillers nationaux UDC Heinz Brand et Hans Fehr, a déjà clairement dit qu'elle allait combattre la représentation juridique dans son principe. Cela avant tout parce qu'elle craint une affluence de recours comme on en connaît dans le système de l'asile des Pays-Bas qui sert de modèle à la Suisse. C'est la raison pour laquelle l'ODM a introduit la disposition citée ci-dessus dans l'appel d'offres, qui constitue une sorte de signal d'alarme potentiel, et qu'il a aussi écrit, dans son communiqué, que l'on attend des représentantes légales et des représentants légaux qu'elles et ils «restent neutres dans les questions touchant à la politique d'asile». Traduit en français courant, le tout signifie que la droite politique tempête, l'ODM se plie et souhaite pouvoir remplacer des représentantes légales et représentants légaux désagréables. Cela revient à un diktat en matière de personnel et pose également des problèmes relevant de la protection contre le licenciement avec les 14 jours prévus. Au moment de la clôture de la rédaction du présent Bulletin, on ignorait encore si la clause a été reportée dans la même teneur dans le contrat de prestations effectivement signé. Si l'OSAR et les organisations ayant participé à son offre ont avalé la pilule de cette clause telle quelle, l'indépendance de la protection juridique serait largement remise en cause. L'exigence que les représentantes légales et les représentants légaux restent «neutres dans les questions touchant à la politique d'asile» est absurde. Ces personnes sont en premier lieu les obligé-e-s de leurs mandant-e-s. En tant que soumissionnaire, l'OSAR doit maintenant lutter ouvertement dans ce sens.

(Ca)

ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL POUR LES VOLS SPÉCIAUX

## Cherche désespérément homme de main médical

«L'objet de l'appel d'offres est l'accompagnement médical des personnes à rapatrier sous contrainte, par voie aérienne ou terrestre, dans leur pays d'origine ou un Etat tiers.» Le 21 octobre 2013, l'office fédéral des migra-

tions (ODM) a une nouvelle fois lancé un appel d'offres public pour cette mission. Tous les vols spéciaux de niveau 4 doivent être accompagnés au moins par un médecin spécialiste ainsi que par une personne de profession médicale titulaire d'un diplôme fédéral. Les soumissionnaires doivent proposer des prestations économiques et disposer du personnel nécessaire. L'ODM exige de leur part «un concept d'encadrement approfondi qui présente les principes, reconnus dans le milieu médical, qui régiront les prestations d'encadrement médical», est-il précisé dans le communiqué de l'office.

Un premier appel d'offres public datant de l'été 2012 n'avait visiblement pas donné des résultats satisfaisants. Pas étonnant car le rôle d'homme de main médical de mesures de contrainte est définitivement contraire à l'éthique médicale et a provoqué de sérieuses protestations dans le corps médical suisse. L'association Ethique et Médecine a exigé qu'il soit renoncé de manière générale aux expulsions de niveau 4. Depuis février 2012, c'est la société OSEARA Sàrl qui fournissait l'encadrement médical des «vols spéciaux» dans le cadre d'un projet pilote. L'entreprise, dont le représentant s'était révélé en public par des paroles cyniques, était, à ce qu'on dit, la seule qui avait postulé à la suite du premier appel d'offres public. (Bu)

(Bu)

Texte de l'appel d'offres public:

<http://bit.ly/1bgQ1uf>

RENVOIS AU SRI LANKA

## L'ODM ferme les yeux

Quatre ans après la fin officielle de la guerre, la situation des droits humains est toujours alarmante au Sri Lanka. Le gouvernement continue de refuser de tirer au clair les crimes de guerre perpétrés par l'armée et les LTTE. Les personnes critiques sont menacées, arrêtées ou emmenées à la disparition. Les Tamoules et les Tamouls suspectés d'avoir eu des relations avec les LTTE sont particulièrement menacé-e-s. Beaucoup d'entre elles et eux vivent actuellement en Suisse comme réfugié-e-s.

Malgré cette situation de menace généralisée, les autorités suisses ont entamé en 2009 déjà des pourparlers avec le Sri Lanka en vue d'un traité de réadmission des réfugié-e-s. Au début de l'année 2011, l'office fédéral des migrations (ODM) a considéré qu'il était temps de reprendre les rapatriements vers le Sri Lanka. Jusqu'à fin juillet 2013, 24 personnes ont ainsi fait l'objet d'un renvoi de niveau 2 à destination de ce pays, alors que 129 personnes

sont parties volontairement, rapporte l'ODM. Seule l'autorité fédérale sait d'où lui vient ce si pressant besoin de renvoyer les Tamoul-e-s suisses dans une situation manifestement menaçante. Il est cependant clair que bien des organisations de défense des droits humains ont montré depuis longtemps et dans divers rapports que les Tamoul-e-s renvoyé-e-s dans leur pays d'origine courent un risque très élevé de se retrouver en prison et/ou de subir la torture. C'est seulement en septembre 2013 que l'ODM n'a plus pu ignorer cette réalité après que deux Tamouls avaient été mis en prison immédiatement à leur arrivée à Colombo. Sur un ton étonnant et lourd, l'ODM a rapporté après enquête que l'autorité sri lankaise avait indiqué, comme motif d'arrestation des deux Tamouls, leur possible relation avec les LTTE. L'ODM a alors suspendu tous les renvois au Sri Lanka jusqu'à nouvel avis. Mieux vaut tard que jamais aimerait-on dire mais le procédé de l'office fédéral doit ici être qualifié d'absolument amateur, ignorant et



## IMPRESSUM

### BULLETIN SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

Bulletin  
Solidarité sans frontières  
Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition :  
2950 allemand / 600 français  
Affirmés par la REMP/FRP :  
2854 allemand / 550 français

Composition/Graphisme :  
Yan Rubin, Genève  
Impression et expédition : Spescha Luzzi, Ilanz  
Rédaction : Heiner Busch (Bu),  
Moreno Casasola (Ca), Maria Winker (Wi),  
Gisela Grimm  
Traductions : Sylvie Colbois (médiatrice),  
Olivier von Allmen  
Lectorat : Sosf  
Photos : Nina Regli

Délai rédactionnel pour le prochain numéro :  
le 14 janvier 2014  
Nous nous réservons le droit d'abrégier  
le courrier des lecteurs

Cotisation 2013 abo inclus :  
salariés 70.- / couples 100.- /  
non-salariés 30.- / organisations 120.-  
abonnement : individuel 30.- /  
organisations 50.-

Éditrice :  
Solidarité sans frontières,  
Schwanengasse 9, 3011 Berne  
(regroupement CAS/MODS)  
Tél. 031 311 07 70  
Fax 031 312 40 45  
sekretariat@sosf.ch  
www.sosf.ch  
CP 30-13574-6



fautif. Si l'ODM était une entreprise, des têtes seraient tombées.

Dans une campagne, Amnesty International et d'autres organisations ont récolté, de septembre à novembre, plus de 20 000 signatures pour une pétition qui exige notamment qu'aucune personne ne soit plus dorénavant renvoyée au Sri Lanka. On ne sait pas si cette solution, qui est la seule acceptable, sera suivie. Seul l'ODM sait s'il entend fermer les yeux une deuxième fois.

(Ca)

COMMISSION DU CONSEIL NATIONAL  
AU SUJET DE L'INITIATIVE SUR LE RENVOI

## Le grand asservissement

Si la position de la Commission des institutions politiques du Conseil national est suivie, l'UDC peut s'épargner son «initiative de mise en œuvre». La Commission veut en effet «mettre en œuvre l'initiative sur le renvoi acceptée par le peuple et les cantons strictement selon sa teneur». A sa séance des 10 et 11 octobre 2013, elle a désapprouvé le Message du Conseil fédéral du mois de juin de cette année. Par 14 voix contre 8, elle a au contraire chargé l'administration de présenter de nouvelles propositions d'ici à la fin de l'année. Ces propositions devraient prendre modèle sur le texte de l'initiative de mise en œuvre que l'UDC a déposée en février 2013. Puis, la Commission veut entrer dans l'examen de détail au début 2014.

Le Message du Conseil fédéral prévoyait qu'en cas de peine de six mois ou plus, respectivement de 180 jours amende ou plus, les tribunaux ne pourraient renoncer à prononcer une expulsion que dans des cas absolument exceptionnels. Cette solution correspondrait largement au contreprojet rejeté par le peuple, dit le communiqué aux médias de la Commission. Le Parlement devrait cependant suivre la «volonté du constituant». Du point de vue de la politique démocratique, il n'y aurait pas d'autre possibilité, affirme le conseiller national PLR Kurt Flury tel qu'il est cité dans le «Tagesanzeiger». La majorité de la Commission a toutefois manifestement oublié que le peuple n'a pas accepté seulement l'initiative sur le renvoi de l'UDC, mais précédemment également toute la constitution, y compris le principe de la proportionnalité. En se mettant à genoux devant l'UDC, le PLR et le PDC espèrent que celle-ci retirera son initiative de mise en œuvre et que l'on évitera une campagne référendaire parallèle pendant la campagne électorale pour le Conseil national en 2015.

(Bu)

## LEGS EN FAVEUR DE SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

Après le dernier numéro du Bulletin, des lectrices et lecteurs se sont enquis sur la possibilité de faire un legs en faveur de Sosp. Nous saisissons cette occasion pour exposer les principaux points qu'il convient d'observer.

Un legs est une disposition pour cause de mort. Il nécessite l'établissement d'un testament. La variante la plus simple et la meilleur marché est le testament olographe. Pour être valable, il doit être écrit à la main (c'est-à-dire pas à la machine à écrire ni à l'ordinateur), daté et signé. Exemple:

«Testament

Je lègue à l'Association Solidarité sans frontières Fr. 10'000.-,  
à verser dans le mois suivant mon décès.

Reconvilliers, le 17 mars 2005

Jean Modèle»

Il est possible de léguer non seulement des sommes d'argent, mais aussi des valeurs matérielles comme des immeubles, des titres ou des oeuvres d'art. Il est recommandé de conserver le testament en un lieu sûr où il pourra être trouvé par les bonnes personnes après le décès. Outre l'armoire à dossiers et le coffre en banque, il est aussi possible de le déposer auprès d'une instance officielle. Renseignez-vous auprès de votre autorité communale sur les modalités et les prix. Une autre variante de testament est le testament public qui demande moins d'investissement personnel mais coûte plus cher. Il est rédigé par un notaire en présence de témoins qui en attestent le contenu. Cette forme de testament peut s'imposer dans des situations compliquées. Lorsqu'il y a des héritiers, le legs va d'abord aux héritiers qui sont ensuite tenus de le verser à la ou aux bénéficiaires.

Peter Nideroest

COUR DE JUSTICE DE L'UE ET  
PROCÉDURE DUBLIN:

## Primauté du bien de l'enfant

Dans le développement continu de sa jurisprudence axée sur la Charte des droits fondamentaux de l'UE, la Cour de justice de l'UE (CJUE) siégeant à Luxembourg a renforcé les droits des requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s. Elle verrouille la pratique largement répandue de les considérer de la même manière que les requérant-e-s adultes dans la procédure. Même s'ils ou elles ont déposé une demande d'asile dans un autre Etat Dublin, ils ou elles ne sauraient «en principe» être renvoyé-e-s dans ce pays de premier asile. «Comme les mineur-e-s non accompagné-e-s forment une catégorie de personnes particulièrement menacées, il est important que la procédure visant à déterminer l'Etat membre compétent ne dure pas plus longtemps que le strict nécessaire, ce qui signifie que les mineur-e-s non accompagné-e-s ne doivent en principe pas être transféré-e-s dans un autre Etat membre.» Cela découle en particulier de l'art. 24, al. 2, de la Charte des droits fondamentaux de l'UE selon laquelle, «dans tous les actes relatifs aux en-

fants, qu'ils soient accomplis par des autorités publiques ou des institutions privées, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.»

La Suisse a également jusqu'ici transféré des requérant-e-s d'asile mineur-e-s dans des pays de premier asile. En vertu du traité d'association à Dublin, elle doit maintenant respecter également la jurisprudence de la CJUE au sujet du règlement Dublin II. Par conséquent, elle doit revoir sa pratique lors de demandes d'asile présentées par des mineur-e-s non accompagné-e-s et l'orienter désormais en premier lieu sur le bien de l'enfant. ☸

Michael Burkard, avocat, Berne

Arrêt de la CJUE (4e chambre) du 6 juin 2013,  
C 648/11; <http://bit.ly/1bcHhVU>

# Migration maintenant!

Il se fait quelque chose à l'est de la Suisse! Depuis peu, le groupement saint gallois «Zunder» prétend à une politique migratoire progressiste. Il s'exprime sur son projet.



## «Zunder» a le sens d'accélérateur d'incendie. Pourquoi ce nom?

Le nom Zunder renvoie d'une part à un recueil de reportages sociocritiques de Niklaus Meienberg, historien et non-conformiste st gallois. En cela, il s'exprime entre autre sur le racisme ainsi que sur la situation difficile des migrantes et des migrants et leur socialisation. Et dans le sens tel que Meienberg a exploité l'écriture de l'histoire par le bas, nous nous comprenons également comme organisation de la base qui veut littéralement agir avec et non pas pour les migrantes et les migrants. Et naturellement, le nom Zunder porte en lui, en tant qu'accélérateur d'incendie, une certaine symbolique: nous sommes ici pour mettre les choses en mouvement pour mettre sens dessus dessous la si-

**«Briser l'isolement des migrantes et des migrants est un objectif important qui nous tient à cœur.»**

tuation existante par diverses formes d'expression, avec un mélange de sérieux politique, d'énergie culturelle et créative et d'explosivité de jeunesse!

## A St Gall, il y a déjà quelques mouvements qui s'engagent pour des buts de politique migratoire comme le réseau solidarité ou le Cabi. Qu'est-ce qui vous différencie d'eux?

Nous ne nous voyons pas du tout comme une concurrence et finalement nous avons un peu les mêmes buts. Mais nous nous donnons un autre rôle. A St Gall, il manque un mouvement jeune et dynamique qui planifie et accomplit des actions directes. Contrairement aux organisations existantes, qui se trouvent dans une certaine relation de dépendance envers la ville et le canton, nous voyons dans notre autonomie une chance de pouvoir agir de manière plus provocatrice et plus radicale dans nos revendications et nos objectifs.

## La ville de St Gall n'est pas tant connue pour bouger beaucoup dans la politique migratoire. Comment voulez-vous changer cela?

En ayant fondé Zunder! C'est vrai. Au niveau cantonal, l'opinion dominante est extrêmement conservatrice et en partie xénophobe. Il faut donc encore, tant au canton qu'à la ville, bien du travail de conscientisation en matière de migration. Cela ne concerne pas seulement les personnes peu intéressées à la politique que nous voulons atteindre par une sensibilisation par exemple également par des actions culturelles, mais aussi des organisations de gauche. Sur un point, nous sommes d'accord avec la droite bourgeoise: la politique migratoire est un thème urgent. Mais pas parce qu'elle serait l'occasion de peurs diffuses attisées, mais parce qu'elle est actuellement insupportable et inhumaine. Nous sommes sur le point d'isoler socialement et juridiquement les migrantes et les migrants dont le seul «crime» est de changer de lieu de séjour – pour quelque motif que ce soit.

## Et que planifie «Zunder» à court terme?

D'abord, il est important que nous établissions une connexion avec les organisations existantes comme le réseau solidarité. Nous sommes déjà en pourparlers. Nous n'avons pas encore planifié des actions concrètes, mais ça ne saurait tarder. Au niveau cantonal, il est prévu d'interdire le foulard et nous allons nous opposer à cette interdiction. Nous voulons nous relier avec les migrantes et les migrants concerné-e-s et leur apporter notre soutien au quotidien et prévoir et réaliser des formes communes de résistance. Brisser l'isolement des migrantes et des migrants est un objectif important qui nous tient à cœur. L'idée d'un «café des réfugié-e-s» ouvert une fois par semaine ou par mois a été émise et doit être développée.

(Ca)

## A NOTER

### Forum Sosf

Après le premier Forum du 28 septembre, une deuxième édition aura lieu au printemps 2014, à savoir le 1er mars à Berne. Le programme et tous les détails seront disponibles sur le site de Sosf ([www.sosf.ch](http://www.sosf.ch)). En outre, nous donnerons des infos par newsletter.

### Sosf cherche de nouveaux membres!

Comme beaucoup d'autres organisations, Sosf lutte chaque année pour maintenir ses finances à flot. En tant qu'organisation entièrement indépendante, nous nous finançons presque exclusivement par des versements privés. Connaissez-vous des personnes dans votre entourage qui seraient intéressées par nos activités? Alors, n'hésitez pas à attirer leur attention sur la possibilité de devenir membre de Sosf! Un grand merci!